AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE DLP 28-5-74 753498

EDITION DE LA STATION POITOU-CHARENTES
CHARENTE, CHARENTE-MARITIME, DEUX-SÈVRES, VIENNE
12, rue Victor-Hugo — 86 - POITIERS — Tél. : (49) 41.35.55

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F.
C. C. P. LIMOGES 4.752.22 W.
Sous Régisseur de recettes et d'avances AVERTISSEMENTS AGRICOLES
12, rue Victor-Hugo - 86 - POITIERS

Nouvelle Adresse : Tél. provisoire : 40-55-55 Abonnement Annuel : 30 F.
"La Fenêtre Nord" Rte de Vasles BIARD 86000 POITIERS

BULLETIN n° 14 - MAI 1974

VIGNE

MILDIOU

Les pluies orageuses du 15 Mai peuvent être à l'origine de faibles contaminations, et dans les zones favorables à la maladie (région cotière, îles) on peut craindre l'apparition des premières taches à partir du 22.

En conséquence, et en raison de la végétation active de ces derniers jours il est conseillé d'effectuer un traitement sur toutes les vignes. Sur les vignes gelées ce traitement sera effectué en fonction de la végétation existante susceptible d'être contaminée.

BLACK-ROT

Pour combattre le mildiou et le black-rot il est fait appel à la même matière active, (pour certaine, la dose de M.A./ha est plus élevée pour le black-rot que pour le mildiou).

En conséquence les viticulteurs qui ont effectué le traitement préconisé dans notre bulletin précédent, peuvent attendre la semaine prochaine pour le renouveler.

OIDIUM

Profiter du traitement précédent pour agir contre ce champignon.

PYRALE

Ce ravageur ne se rencontre que très rarement et on ne fera un traitement que dans les parcelles où il est observé.

TORDEUSES de la GRAPPE

Le vol des adultes est commencé, mais il est encore trop tôt pour intervenir.

POMMIER - POIRIER

CARPOCAPSE

Le vol est commencé depuis peu, mais il n'y a pas lieu d'intervenir.

Attendre un prochain avis.

Imprimerie de la Station Poitou Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

/ COLZA /

PUCERON du CHOU

Dans les parcelles où on observe le début de colonies en formation on peut effectuer un traitement de bordure , utiliser de préférence de l'isolane 10 g. de M.A./Hl d'eau (PRIMINE) ou du pirimicarbe 37,5 g. de M.A./Hl d'eau (PIRIMOR).

/ ASPERGES /

MOUCHE de l'ASPERGE

L'adulte est actuellement actif. Nous conseillons donc dans les aspergeraies en voie d'établissement d'effectuer un traitement avec l'un des produits de la liste publiée dans le bulletin n° 5 p. 6 du 8 Mars 74.

/ POIREAU /

TEIGNE

La première génération arrive en fin d'évolution.
Tout traitement est actuellement inutile.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire " Poitou-Charentes "

F. BARBOTIN

Les Ingénieurs chargés
des AVERTISSEMENTS AGRICOLES
A. GRAVAUD
R. HUDE B. MORIN

Imprimé à la Station le 22 Mai 1974 - Préc. Note : Bulletin n° 13 - Mai 1974